

DISTRIBUTION DE RESERVES

Vous accompagner lors d'une distribution de réserves, en dehors de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Intérêt

Le cabinet ERIDYA vous accompagne dans l'établissement des formalités juridiques liées à une distribution de réserves, en dehors de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Contenu

Réalisation des formalités liées à une distribution de réserves :

- Réalisation du procès-verbal
- Mise à jour du Registre d'Assemblées
- Préparation du dossier à déposer au Greffe du Tribunal de Commerce
- Déclaration 2777
- Déclaration 2561

Mais également les autres formalités propres à votre forme de société.

➡ N'hésitez pas à nous confier vos formalités juridiques